

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 3 octobre.....	p 2
Les concessions funéraires.....	p 3
États généraux de Magélis.....	p 3
Attention seringues.....	p 3
Rencontre avec Michel CARTERET.....	p 4
MJC.....	p5
10 ans pour la Crèche.....	p5
Cinéma.....	p5
Cercle des Aînés.....	p6
Concours maisons illuminées.....	p6
Prévention routière.....	p6
Randonnées.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda de novembre.....	p 8

BULLETIN

d'Information Locale

édité sous la responsabilité du Conseil Municipal de Mouthiers sur Boëme

N° 227

Novembre

2003



(Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE

Après la réfection de la place de l'église, de la rue du champ de foire, de la place du champ de foire et de la création du mini giratoire place de la gare, nous sommes maintenant en phase d'exécution pour la rue de l'église, la rue du moulin et la rue des lavoirs, ce, avec le concours de la direction départementale de l'équipement qui assure la conduite d'opération.

Le coût global s'élève à la somme de 181 090,16 €, supportée par les divers partenaires (communauté de communes, syndicat d'eau potable, syndicat départemental d'électrification, conseil général et bien sûr la commune).

Des subventions ont été obtenues auprès du département (28 689,23 €) et de l'État (38 072,96 €).

Rue de l'église

Après l'intervention de la société AGUR qui a procédé au remplacement de la canalisation d'eau potable et la reprise de l'ensemble des branchements des riverains au cours de la 2ème semaine d'octobre, l'entreprise COLAS a pris le relais.

Nous sommes aujourd'hui dans la phase la plus désagréable (démolition de chaussée existante et reprise des canalisations d'eaux pluviales). Afin de minimiser la gêne, la reconstruction est scindée en deux tronçons :

- de la rue de la Boëme jusqu'à la boulangerie LAIR (pendant cette phase l'accès au commerce se fait par la rue du fournil),
- de la boulangerie LAIR jusqu'à la place de l'église (la boulangerie ARTAUD reste accessible pour les piétons) Les travaux devraient être terminés vers le 20 novembre.

Rue des Lavoirs

Les travaux d'effacement de réseaux EDF et TELECOMMUNICATION et d'installation d'éclairage public, sous la responsabilité du syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente sont en cours de réalisation par l'entreprise CANA ELEC. Ceux-ci doivent se terminer au mieux le 24 octobre.

La réfection de chaussée avec création d'un cheminement piéton débutera mi novembre pour une durée d'un mois.

Pour cause de congés d'entreprise, la chantier global sera interrompu du 12 décembre au 6 janvier.

Pendant cette période, la circulation normale sera reprise sur tout le secteur afin de ne pas mettre en péril la vie commerciale au moment des fêtes de fin d'année.

Rue du Moulin

Les travaux débuteront le 6 janvier 2004 pour une durée de 7 semaines.

Ces travaux ne sont pas sans occasionner une certaine gêne pour les usagers et nous faisons appel à la compréhension de tous.

Nous rappelons à cet effet, que de nombreuses places de stationnement existent (place petite rosselle, place du champ de foire, place aménagée derrière l'église) ; le cheminement à pied à partir de ces divers points est facile et rapide.

Le maire
Cécile FORGERON

Crèche familiale

La Caisse d'Allocations Familiales, partenaire financier, souhaite une harmonisation de la tarification entre toutes les crèches. Ceci amène à modifier le règlement intérieur de la crèche familiale de Mouthiers. Le Conseil Municipal accepte le nouveau règlement intérieur de la crèche établi en collaboration avec la Directrice de la crèche et la MJC, gérante de la crèche.

Tarifs assainissement 2004

Le Conseil Municipal décide une augmentation de 2,5% des tarifs relatifs à l'assainissement collectif qui passeront donc, à compter du 1er janvier 2004 à :
- redevance au m² : 1,31 €
- participation au raccordement au réseau : 527,71 €

Augmentation loyer communal

A compter du 1er novembre 2003, le montant mensuel du loyer communal sis au 55, rue de la Boème (étage droit) passera à 287,08 € (selon barème INSEE)

Sécheresse

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'Association des Maires en vue de soutenir l'ensemble des éleveurs, céréaliers et forestiers de la Charente suite à la sécheresse de l'été 2003
-demande à l'État de reconnaître l'ampleur des dégâts occasionnés ou à venir pour l'ensemble des éleveurs, céréaliers et forestiers de la Charente dus à la sécheresse 2003.

Loi Urbanisme et Habitat

Dans le cadre de l'application de la PVR (Participation Voies et Réseaux) de la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, le Conseil Municipal décide de compléter sa délibération du 5 septembre 2003 relative aux frais occasionnés pour

l'extension du réseau électrique au lieu-dit « les Sicauds ». En effet, les participations des propriétaires non perçues dans l'immédiat seront indexées selon l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE, lors de l'établissement des titres de recettes émis après la délivrance des autorisations de construire.

Centre de loisirs La Couronne août 2003

La Commune participera au fonctionnement du Centre de Loisirs d'été de La Couronne à hauteur de 552,64 € correspondant à 88 jours de fréquentation pour 7 enfants de la Commune. Les crédits seront pris à l'article 657 « subventions ».

Maintenance chaufferies communales

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'entreprise Sud-Ouest Maintenance pour l'entretien des chaufferies communales pour un montant annuel de 1 314,40 € TTC.

Chantiers de jeunes volontaires internationaux

Madame PORTE présente l'Association Solidarités Jeunes Poitou-Charentes et le principe des chantiers de jeunes volontaires internationaux.

Elle en explique le fonctionnement :
-groupe d'une quinzaine de jeunes du monde entier pendant 3 semaines
-nourriture fournie par l'Association
-hébergement à prévoir par la Commune

-encadrement des jeunes par l'Association
-aide technique apportée par la Commune

Elle présente les projets sur Mouthiers pour 2004 :

-restauration du four du Petit Guillon
-création d'une aire de jeux pour enfants
-ouvertures de nouveaux sentiers de randonnée

Les jeunes de Mouthiers intéressés par ce chantier pourraient y participer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association (46 €/an) et charge l'Association d'élaborer un projet et la faisabilité de celui-ci.

Une réunion sera programmée dans les prochaines semaines.

Jeunes

Une rencontre est prévue entre les jeunes, leurs parents, les élus, les associations pour faire un point sur la situation et parler du chantier de jeunes international.

Club de football

Le Conseil Municipal décide de renouveler, pour la période du 1er septembre 2003 au 31 mai 2004, sa participation financière au contrat de mise à disposition du Club de foot de Mouthiers d'un animateur de l'ASAC.

Modifications budgétaires

Investissement :
Article 2313/144 (cimetière) : - 11 500 €

Article 2313/147 (élect. Bât.comx) : + 11 500 €

Article 2315/165 (mini giratoire) : + 9 000 €

Article 2315/170 (four petit quillon) : - 9 000 €

Fonctionnement :
Article 65748 (journées CLSH) : + 2 364 €

Article 65730 (office du tourisme) : - 500 €

Article 65748 (CLSH été) : - 634 €

Article 65748 (divers non attribués) : - 1 500 €

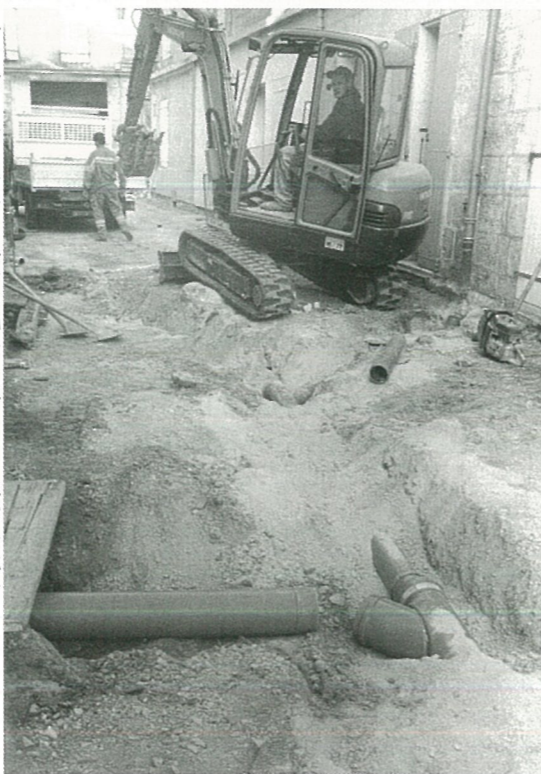
Les crédits votés à l'article 65735 étant suffisants il sera attribué 12 142,13 € au SIAH de la Boème au lieu de 11 487,19 €.

Urbanisme

Le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à déposer toute demande de certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration de travaux concernant les terrains et immeubles communaux.

Panneaux directionnels

Le Conseil Municipal réitère sa demande pour que soit mentionnée la direction de Mouthiers aux sorties Nord et Sud de la RN 10 et dans les communes de Rouillet et La Couronne.



Sous les pavés (futurs), les réseaux mis à neuf
Photo Alain PORTE

Prochaine
réunion publique
du Conseil
Municipal
7 novembre
à 20 H 30

LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Il existe dans chaque cimetière communal deux modes de sépulture. Le premier dit "d'inhumation en service ordinaire", plus communément appelé fosse commune, et l'autre dit en concession funéraire.

En matière de concession, il existe quatre catégories : perpétuelles, cinquantenaires, trentenaires et temporaires. La durée de cette dernière catégorie ne peut dépasser 15 ans.

A l'exception évidente des perpétuelles, les concessions peuvent être renouvelées dans un délai de

deux ans à compter de la date d'expiration du contrat en cours.

Trois catégories de personnes peuvent obtenir de droit une concession dans le cimetière communal :

- toute personne décédée sur le territoire de la commune quel que soit son domicile,

- toute personne domiciliée dans la commune mais décédée dans une autre,

- toutes personnes ayant droit à une sépulture de famille alors même qu'elle n'est pas domiciliée dans la commune.



Visite instructive des nouveaux ateliers LIPPI. Les élus municipaux n'ont pas eu de fil à retrordre ! (Photo Alain PORTE).

SERINGUES USAGÉES : ATTENTION

Si vous êtes utilisateurs de seringues, d'instruments coupants en tant que professionnels de santé ou en automédication ou bien encore dans le cadre de soins vétérinaires, nous vous rappelons que ces éléments font l'objet de filières d'élimination spécifiques et qu'ils ne peuvent en aucun cas être mis dans les sacs de collecte sélective ni même dans les sacs d'ordures ménagères.

Le Syndicat de Valorisation des Déchets Ménagers de la Charente propose aux particuliers, en partenariat avec les pharmaciens volontaires du département, une collecte de ces déchets.

Des conteneurs spécialement adaptés sont mis gratuitement à votre disposition dans les officines partenaires.

Ces boîtes hermétiques permettent de jeter ces instruments usagés en toute sécurité. Après utilisation, les conteneurs doivent être ramenés à la pharmacie. Une entreprise en assure alors l'élimination.

Demandez à votre pharmacien ou contactez les services du syndicat au 0800 500 429 pour obtenir l'adresse de la pharmacie partenaire la plus proche de chez vous.

Merci de penser aux agents qui collectent vos sacs jaunes et vos sacs de collecte sélective à la main.

**MAGÉLIS
POLE DE L'IMAGE**

Les 30 et 31 octobre dernier, le Conseil général a organisé, à ROUILLAC, les États Généraux de MAGÉLIS.

Le pôle image dit "d'Angoulême" est aujourd'hui fortement remis en cause en raison des lourds investissements déjà réalisés et de ceux prévus.

C'est évidemment le succès du salon de la Bande Dessinée qui a servi de tremplin pour ce projet suivi par l'ouverture du Centre National de la Bande Dessinée en 1991. Le CNBDI est d'ailleurs le site le plus visité d'Angoulême avec 50 000 visiteurs par an.

La création de nombreuses formations autour de l'image (LISA, École supérieure de l'Image, École des métiers du Cinéma, d'Animation, et bientôt École nationale Supérieure du jeu vidéo et média interactifs, confirme la création de ce pôle. L'arrivée d'entreprises liées à ces activités a produit quelques centaines d'emplois même si, sur ce sujet, les avis divergent.

Selon ses concepteurs, principalement, le Conseil général, ce projet MAGÉLIS devait rassembler les activités de production (accueil d'entreprise, financement de la production,) les activités de formation (voir précédemment) et les activités ludiques. Après avoir quasi unanimement voulu la fusée Tintin, l'échec prévisible de cette "attraction", remet en cause la partie ludique du pôle image. Non sans problème car cette option devait susciter l'adhésion au projet par la population. Il y a vait donc urgence à redéfinir les missions de ce pôle. Une question reste en suspens : est-ce que son développement concerne d'abord un quartier d'Angoulême, la ville dans sa totalité, l'agglomération, ou bien est-il possible d'en faire bénéficier l'ensemble du département qui contribue à son financement ?

RENCONTRE AVEC MICHEL CARTERET

Cette page rencontre permet parfois de croiser... l'actualité. Au travers des portraits que nous essayons de dresser des personnes agissant dans notre commune, nous recherchons les liens avec le plus grand nombre. Ainsi en ce mois de novembre 2003, nous accueillons Michel CARTERET. Il est conseiller municipal depuis 2001, et fait donc partie des nouveaux élus municipaux, particulièrement préoccupé par la place des jeunes dans la vie locale. Il est également un animateur bénévole de la vie associative monastérienne.

Professionnellement, Michel CARTERET a depuis 7 ans, créé son activité de second œuvre dans le bâtiment. Sa spécialité concerne la pose de menuiseries. Elle fait appel à une grande polyvalence, allant du travail du plâtre à l'électricité en passant bien évidemment par la maçonnerie. Un travail que Michel CARTERET réalise le plus souvent en sous-traitance d'autres entreprises du bâtiment qui effectuent, pour lui, la partie commerciale. Car les artisans le savent bien : il faut passer beaucoup de temps pour démarcher les clients, proposer les devis, établir et envoyer les factures. Et le temps, Michel CARTERET n'en a pas plus que les autres. Un peu moins même que beaucoup car il s'est investi dans les responsabilités locales, associatives d'abord, municipales ensuite. Il ne regrette vraiment pas d'être arrivé à Mouthiers, lui le normand passé par la Nouvelle Calédonie. Il a vécu « l'aventure » intercommunale du centre social dont il est l'un des plus anciens administrateurs puisqu'il y participe depuis plus de 10 ans. Cet engagement associatif est presque un minimum pour lui tant il considère comme important de ne pas se contenter de commenter ou/et de subir les événements, mais d'y participer personnellement. Cette implication qu'il revendique comme une éthique fait échos aux déclarations faciles de ceux qui critiquent toujours mais ne s'engagent



l'importance de ce dialogue qui ne dispense personne de ses responsabilités. Il plaide pour que l'intervention publique soit plus forte notamment en matière de personnels spécialisés type éducateur. Si des parents sont parfois complètement dépassés par les comportements de leurs adolescents, il importe qu'il y ait sur le terrain ces médiateurs capables de rappeler les règles de vie en société. Mais pour l' élu associatif qui est donc aussi élu local, cette intervention souhaitée par certains est jugée trop coûteuse par d'autres. Elargissant son propos, Michel CARTERET insiste sur l'importance que chaque jeune puisse avoir une vision positive de son avenir,

jamais. Il prend exemple sur l'actualité des derniers mois qui a vu se développer des gestes d'incivilité de la part de jeunes monastériens. Participant récemment à une réunion organisée par Madame le Maire en présence des jeunes concernés, de parents, d'habitants fatigués de ces relations tendues, de la gendarmerie, du directeur du Centre Social... Michel CARTERET a bien noté l'éloignement d'une attitude de rejet de la société ou d'autodestruction. De son point de vue, l'accès à un emploi demeure une des clés de l'insertion.

Membre actif de la nouvelle association des artisans et commerçants de la commune, Michel CARTERET pense qu'elle a déjà trouvé sa place dans l'animation générale de la commune. Il rappelle à ce sujet qu'elle a aussi comme but de promouvoir les activités économiques monastériennes, commerciales mais également artisanales. La plaquette présentant ces différentes entreprises locales et leurs services devrait sortir en fin d'année pour répondre à cet objectif d'information.

Michel CARTERET est également par ailleurs le nouveau président de l'association carnaval. Cette manifestation festive qui attire chaque année de plus en plus de gens le doit à son ambiance conviviale et au coût modeste permettant à tous de participer au chaleureux dîner organisé à cet occasion. Pour 2004, l'ambition de Monsieur le Président et de son équipe est de préparer, par un entraînement adéquat, plus de gens à s'exprimer gestuellement durant le défilé. Ainsi un atelier d'échasses sera ouvert.

Comme quoi on peut s'intéresser aux affaires locales au raz des pâquerettes mais savoir de temps à autre, prendre un peu de hauteur.

LA CRÈCHE FÊTE SES 10 ANS



A la crèche de 14 heures à 15 heures 30 :
Portes ouvertes à la crèche
A la M.J.C. à partir de 15 heures 30 :
Exposition de photos de 10 ans de vie de crèche
A la M.J.C. à 16 heures :
spectacle de contes pour les tout-petits suivi d'un goûter pour les enfants et leurs parents.



SAMEDI
8
NOVEMBRE

BRADERIE DE LA SOLIDARITÉ

Le Secours Populaire Français de Mouthiers et les ateliers d'insertion et de lien social du Centre Social Intercommunal organisent une **GRANDE BRADERIE**

Un plaisir en cache un autre :

- plaisir de trouver vêtements et jouets
- plaisir d'aider quelqu'un en difficulté.

8 NOVEMBRE
de 14 heures
à 17 H 30
au 57
rue de la Boème

SOIRÉE JEUX

Soirée jeux organisée par les parents d'élèves et la **MJC**

Venez partager une soirée détente pour petits et grands. Il est conseillé d'apporter ses jeux pour les faire découvrir aux autres participants. Un coin buvette sera aménagé et vous pouvez y apporter vos gâteaux.

15 NOVEMBRE
à 19 H 30
Salle
polyvalente

A. G. M.J.C. JULES BERRY



Assemblée Générale de la MJC Jules Berry
(les activités, les spectacles, les temps forts, ...)
A partir de 20 heures :
repas concert musical
Tél. 05.45.67.84.38

VENDREDI
5 DÉCEMBRE
à 18 h 30

Mardi 4 novembre à 20h30



jeux d'enfants

De Yann Samuel avec Guillaume CANET et Marion COTILLARD

Refuser le monde adulte, pas facile quand on est devenu grand

MJC Jules Berry



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous rappelons à tous les nouveaux habitants ainsi qu'aux personnes qui ne le seraient pas encore qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 31 décembre 2003** pour être inscrits sur les listes de **2004**. Les élections régionales auront lieu les 21 et 28 mars prochain.

En ce qui concerne les jeunes ayant atteint ou atteignant l'âge de 18 ans au cours de l'année 2003 et jusqu'au 29 février 2004, leur inscription est normalement automatique. Toutefois nous leur conseillons de se renseigner à la mairie au cours du mois de décembre pour vérifier si tel est le cas.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

L'opération « **Lumière vision 2003** » (réglage des phares automobiles) aura lieu à Mouthiers

Place du champ de foire
lundi 24 novembre
de 14 heures à 17 heures 30



Mr et Mme DEVAINE : une passion automobile

ILLUMINATIONS DE NOËL

L'Association des Artisans et commerçants de MOUTHIERS organisera pendant la période du **21 décembre 2003 au 4 janvier 2004**,

son premier concours « **maisons illuminées et décorées** ». Ce dernier, ouvert à tous les monastériens récompensera les **10 plus belles maisons**

de la Commune. Le règlement du concours paraîtra dans le bulletin de décembre et sera disponible dans les commerces locaux.

SUPER THÉ DANSANT

organisé par le **Club du Cercle des Aînés** ouvert à tous la salle polyvalente de Mouthiers
Pâtisserie offerte. Entrée : 8 €

dimanche 23 NOVEMBRE à 15 heures.
Renseignements : 05.45.67.92.95



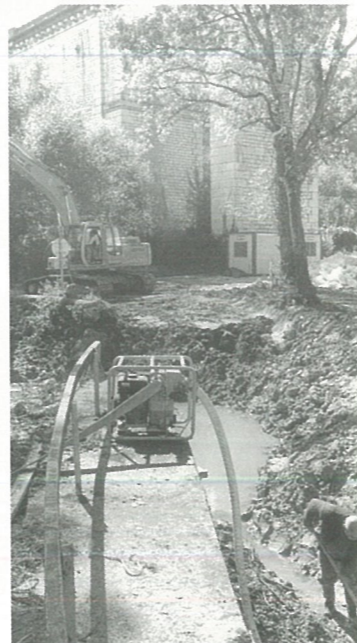
la Chorale CANTABILE à Mouthiers



Les Automnales



Apéro du lotissement de La Croix Guillaud



DIVERS, DIVERS,



Liliane GAILLARD (ici à gauche) sera l'artiste invitée de la **prochaine exposition MJC en novembre**



pendant les automnales (à droite)

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point d part	heure	NB de km
4 et 5 oct	Alain BONNET org.Club Alpin 05.45.67.83.24	vers 17h/18h	week-end dans le lot en g te 2 jours reste 3 ou 4 places			
12-oct	Claire JERRETHIE 05.45.24.58.90	13 h	Saint-Vallier Sud Charente	Place de la mairie	14 h	13
24,25,26 octobre	Alain BONNET 05.45.67.83.24	ven. 7 h 30 et 18 h Infos suivre - 2 ou 3 jours	week-end sarladais		ven.10h	
31-oct 1 et 2 nov	Jean LATHIERE 05.45.67.92.53 Ol rando et Castel Saint-Pierre 05.46.75.13.13		Travers e de l' le d'OI ron Participation : 2 ou 1 (licenci s)			26 + 24
31-oct 1 et 2 nov	Alain BONNET avec Club Alpin 05.45.67.83.24	ven. 7 h et 18 h	week-end Pyr nes (infos suivre) 2 ou 3 jours		vendr. 10 h 30	

Randonn es possibles avec "la Randonne" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Bo me"
Voir le calendrier de **La Couronne**

Toute personne, m me non adh rente "sentiers de Bo me" peut participer ponctuellement.
Allure mod r e (environ 4 km/h)

RANDONNÉES DU MERCREDI

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou

forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire

MERCREDI
5 et 19
NOVEMBRE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

13 octobre : Jean CHANGEUR
6, rue du village de l'École

DÉCÈS

30 septembre : Germaine MERLE épouse
BLANCHARD 2, rue de la Chauvéterie
1er octobre : Jeannine COIFFARD veuve
BRÉGEAS 7, route de Fouquebrune

SUR VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 8 : Dîner dansant du foot salle polyvalente
Samedi 8 : fête anniversaire des 10 ans de la
crèche familiale
Samedi 8 : braderie de la solidarité du secours
populaire au local 57, rue de la Boème
Mardi 11 : commémoration du 11 novembre 1918
Samedi 15 à 19 heures 30 : jeux parents
d'élèves et MJC à la salle polyvalente
Dimanche 16 : bourse aux jouets à la salle polyva-
lente (comité des fêtes)
Vendredi 21 : calendrier des fêtes
Dimanche 23 : Thé dansant du Cercle des Aînés
15 heures à la salle polyvalente
Vendredi 28 : assemblée générale MJC

DÉCEMBRE

Vendredi 5 : Assemblée générale de la MJC à 18
heures 30 suivi à 20 h d'un repas concert musical

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au
lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie
de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

NOVEMBRE

9 DR BOURRIQUEN ST-MICHEL 05.45.91.42.25
11 DR FRÉDÉRIC LA COURONNE 05.45.67.25.17
16 DR GIRAUD VOEUIL 05.45.67.86.82
23 DR CAVARD LA COURONNE 05.45.67.24.23
30 DR FORGEAUD NERSAC 05.45.90.60.77

DÉCEMBRE

7 DR JONQUILLE LINARS 05.45.91.05.53

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composerservices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début décembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lec-
teurs devront être déposés à la mairie avant le 15 novembre.

Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'au 15 janvier.

Le numéro suivant paraîtra en janvier.



CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Le tempo africain pour l'atelier danse-enfants de la M.J.C.



Le temps (!) des Bretons pendant les Automnales

(Photos Alain PORTE)

ATTENTION

A partir du 24 novembre
les ordures ménagères qui
étaient ramassées le **MARDI**
le seront le **MERCREDI**
en même temps que
la 3ème poubelle
des déchets alimentaires